



PLACEMENTS PATRIMONIAUX VOIR PLUS LOIN....

Les mégatendances sont de puissantes forces structurelles qui influent sur l'économie mondiale de façon massive, persistante et profonde.



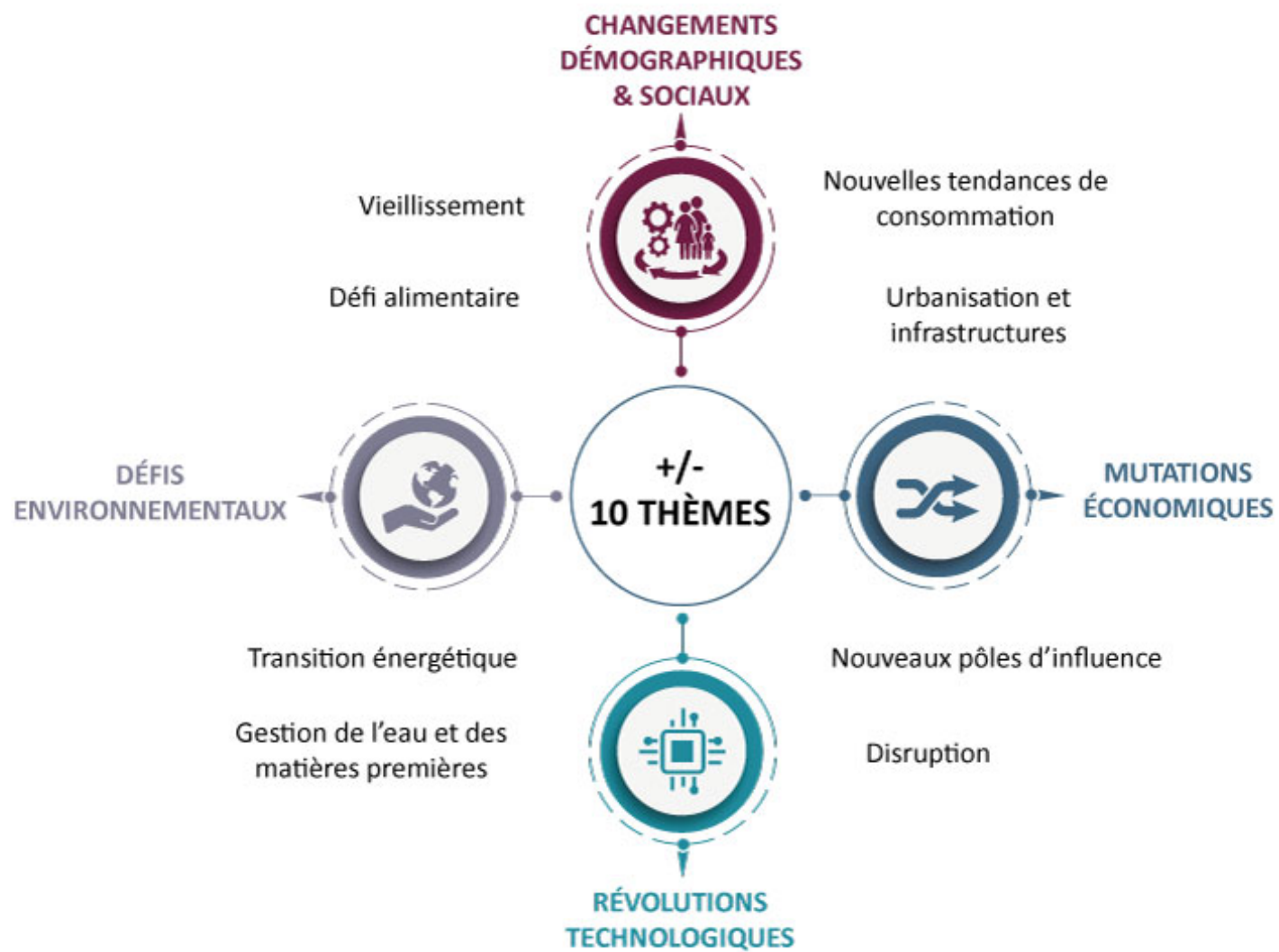
En résumé

- Après une inflation élevée (1973 / 1985), nous sommes dans un cycle long de taux d'intérêts très bas (2012- ?) qui durera certainement encore 5 à 10 ans. Le poids de la dette est trop élevée pour des taux durablement en hausse.
- Les rendements obligataires et monétaires souffrent de la baisse des taux. Les actions restent le moteur des économies. L'immobilier et le private equity, en contrepartie d'une liquidité moindre, présentent encore un bon couple rendement-risque, sans être exempt de risques.
- La relance publique devrait être internationalement un facteur de soutien pour les infrastructures. Les nouvelles technologies, plus matures qu'en 1998-2000 sont riches et variées : big data, IA, robotique, transports, éducation, jeux, web, cloud, Saas, etc.
- Les enjeux démographiques et environnementaux sont (enfin) devenus primordiaux.
- A l'inverse, la promesse des biotech a déçu : éclatement de la bulle en juillet 2015 et toujours -20% sur l'indice de référence 4 ans après.



Anticiper Investissements de Long Terme

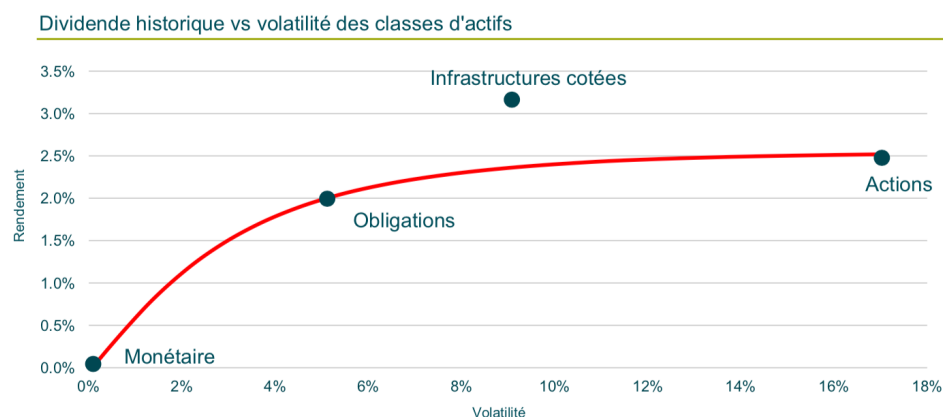
- On investit en général sur plusieurs critères : allocation d'actifs, gérants, répartition, diversification, coté / non-coté...
- Les placements classiques restent toujours pertinents mais il faut voir loin : investir où sera le potentiel tout en réduisant les risques (même si on ne peut bien sur les écarter).
- Le temps permet justement d'aller plus loin dans les investissements et de sortir des variations quotidiennes. Ce temps disponible produit toujours du rendement, à condition de bien gérer les valorisations et le potentiel.
- Notre approche est d'introduire dans les mois à venir désormais non plus en « satellite » mais en « cœur de portefeuille » des placements sur les secteurs suivants :
 - Agro-alimentaire
 - Ecologie
 - Démographie
 - IT (big data, IA, robotique...)
 - Infrastructures





Exemple sur les Infrastructures

- Des relances publiques à venir sur la fourniture et distribution d'eau, de gaz, d'électricité, sur les aéroports, routes, ports, réseaux ferrés, hôpitaux, logements, social... donc des infrastructures indispensables, des concessions de longue durée, des redevances perpétuelles.
- Forte visibilité (business model stable, quasi-monopole, cash flows récurrents)
- Dividendes élevés



- Dette importante car financements lourds de long terme
- Protection contre l'inflation
- Dépendance des régulateurs
- De vrais critères ESG (environnement, social, gouvernance)



Facteurs décisionnels

- Avoir une vraie conviction sur les mega-tendances d'avenir
- Dépasser le cadre français (trop axé sur des petites/moyennes valeurs)
- Accepter la volatilité mais en contrepartie espérer un gain potentiel plus élevé
- Savoir que de nombreux facteurs influent les solutions d'investissement d'avenir : les multiples de valorisation, la dette pour les infrastructures, la réglementation, ...)
- L'impact des devises dans une gestion internationale
- Gérer le moyen/long terme sans regarder mensuellement les variations haussières/baissières
- Investir en actions (pas en direct mais par opcvn interposés)
- Etre serein (même très serein)

Comment investir ?

Sur le long terme, le point d'entrée pour investir n'a pas d'importance.

Dans les contrats d'assurance-vie ou comptes-titres (France, Belgique, Luxembourg), l'offre commence à s'étoffer (M&G, Lazard, Natixis, Pictet, JP Morgan, Rothschild, UBS, CPR AM, ...)

Il faut investir sur plusieurs stratégies simultanément en privilégiant différents gérants pour répartir les risques opérationnels, géographiques, devises, investissements, ... sur une base de 15 à 20% des positions actions actuelles.

A garder à l'esprit que les positions sont à garder sur le long terme (8 / 10 ans), qui est la contrepartie du risque ou plutôt d'un risque qui se réduit avec le temps. L'avantage des opcvn versus le non-côté est que ces opcvn sont liquides.

Nous sommes attentifs dans nos lectures quotidiennes à la pertinence de tels ou tels investissements pour en sortir si nécessaire, ou inversement. Le temps ne fige pas nos choix.

- FINADOC ACTIONNAL, marques commerciales de COSALE, SARL au capital de 100 200 euros.
RCS Lille Métropole 513 969 642
- Les relation avec nos clients font l'objet d'une lettre de mission, signée par les parties, respectant ainsi nos obligation légales de protection de leurs intérêts
- Cadre réglementaire, conformément a l'art. 325-3 du règlement général de l'AMF
- Membre de la CNCGP, agréée par l'AMF
- Courtier en assurances
- Conseiller en Investissements financiers
- ORIAS n 11 062 831 (www.orias.fr) placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 Rue Taibout, Paris)
- RC pro : MMA entreprises
- Certifié AFNOR ISO 22222 en gestion de patrimoine



Bureaux :
58 Rue de L'Abbé Lemire
59700 Marcq en Baroeul

Tel :
03 66 72 10 81 – 06 01 99 20 51

Email :
f.almaleh@finadoc-actionnal.com

web :
www.finadoc-actionnal.com

